



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PROTOCOLE SANITAIRE

École maternelle Joseph Pinchon, Noyon



Circonscription de Noyon

14 MAI 2020



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

SOMMAIRE

Références ministérielles :	3
Lignes directrices :	3
Préalable	4
Les mesures prises d'ordre sanitaire pour les lieux et les personnes	4
L'aménagement apporté aux espaces et à l'adaptation du matériel.....	5
Dans notre école, prenant en compte la spécificité des lieux, les capacités d'accueil seront les suivantes :	5
L'organisation retenue pour les déplacements	6
Dans notre école, nous avons formalisé l'organisation spatiale et temporelle de la manière suivante :	6
L'organisation pédagogique	7
Dans notre école, nous avons formalisé l'organisation pédagogique de la manière suivante :	7



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le document élaboré par le directeur d'école en étroite coopération avec le maire de la commune, s'inscrit dans le cadre du protocole sanitaire de réouverture des écoles en vigueur. Il intègre et présente les mises en œuvre dans le contexte local. Il est présenté aux membres du conseil d'écoles et communiqué à tous les parents.

Ainsi, chaque parent qui confiera son enfant à l'école sera informé et s'engagera au respect des précisions mentionnées afin de garantir collectivement le bon fonctionnement de l'école.

L'organisation des temps périscolaires ou inscrits dans le cadre du 2S2C (Santé, Sport, Culture et Civisme), fera l'objet d'une annexe jointe à ce document.

Les prescriptions du présent guide sont susceptibles d'être complétées ou ajustées.

RÉFÉRENCES MINISTÉRIELLES :

- La circulaire du 4-5-2020 [MENE2011220C](#) : [Réouverture des écoles et des établissements scolaires](#) - Conditions de poursuite des apprentissages
- Le protocole sanitaire de réouverture et au fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires*
<https://www.education.gouv.fr/media/67182/download>
- Présentation du guide sanitaire. vidéo
<https://youtu.be/LJQjs-SEWLU?list=PLjcV9PGUII76vVQWivdtOxVTsxXzNgMHI>
- Le kit des fiches d'accompagnement
<https://www.education.gouv.fr/sites/default/files/2020-05/t-l-charger-le-kit-complet-des-7-affiches-pdf--67365.pdf>

LIGNES DIRECTRICES :

- **Le respect des règles sanitaires** s'impose à tous avec une vigilance constante dans les locaux, dès les abords de l'école, par les enfants et les adultes dans l'esprit d'une continuité éducative fondée sur la responsabilité de chacun. Ces règles s'appuient sur 5 fondamentaux : l'application des gestes barrière, la distanciation physique, la limitation du brassage des élèves, le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels, la formation, l'information et la communication. Les précautions mentionnées dans le protocole sanitaire national sont portées conjointement par les acteurs de l'école et les parents.
- **La base du volontariat** des parents.
- **La progressivité** permet aux membres de la communauté éducative de prendre le temps nécessaire à l'appropriation des contraintes mais aussi à la mise en confiance. La sérénité est un levier de réussite.
- **La personnalisation** constitue enfin le quatrième principe, d'ordre pédagogique pour répondre à la diversité des besoins des élèves.

Chaque élève pourra bénéficier de la continuité pédagogique en articulant les temps présentiels en classe et distanciels avec des outils numériques ou sur des supports papier, auxquels pourront possiblement s'ajouter d'autres temps éducatifs (2S2C : sport, santé, culture et civisme) en partenariat avec la collectivité.



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Liberté
Égalité
Fraternité

PRÉALABLE

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel dans le retour de leurs enfants dans les écoles. Ils s'engagent, notamment, à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille. **Les parents sont invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'école. En cas de symptôme ou de fièvre (37,8°C ou plus), l'enfant ne doit pas se rendre à l'école.**

Les personnels procèdent de la même manière.

Les personnels présentant des facteurs de risque connus ne travaillent pas en présentiel. La liste de ces facteurs de risque est fixée par les autorités sanitaires.

Les médecins et les infirmiers de l'éducation nationale apportent expertise et conseils aux équipes concernant l'hygiène, les gestes recommandés et la survenue éventuelle de cas de Covid-19.

LES MESURES PRISES D'ORDRE SANITAIRE POUR LES LIEUX ET LES PERSONNES

Elles reposent sur cinq fondamentaux :

- **Le maintien de la distanciation physique**
- **L'application des gestes barrière**
- **La limitation du brassage des élèves**
- **Le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels**
- **La formation, l'information et la communication**

Voir les **fiches ci-après** : respect strict des gestes barrière, lavage des mains dès l'arrivée à l'école, avant d'entrer en classe, en sortant en récréation et à son retour, avant de manger, avant et après être allés aux toilettes. Le rappeler aux élèves avec pédagogie et conviction. Utiliser eau et savon éventuellement du gel hydro alcoolique (sous le contrôle d'un adulte). Des temps d'apprentissage de ces gestes sont institués comme des rituels évitant le relâchement dans la durée.

Le port du masque pour les adultes est obligatoire. Les espaces fermés sont aérés très régulièrement.

Si des symptômes apparaissent et/ou suspicion de COVID-19, l'élève ne doit pas se rendre à l'école. La famille doit prévenir le directeur de l'école.

Chaque élève bénéficie de séances d'éducation à la santé, adaptées à l'âge, concernant les différentes sortes de microbes (dont les virus), leur transmission, les moyens de prévention efficaces. Celles-ci permettent la prise de conscience et la connaissance d'une information exacte.



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

L'AMÉNAGEMENT APPORTÉ AUX ESPACES ET À L'ADAPTATION DU MATÉRIEL

Les espaces sont aménagés pour n'accueillir que le nombre d'élèves permettant le respect du protocole sanitaire. Les tables sont espacées afin de respecter l'aire d'environ 4m² autour d'un élève. Le mobilier et les sols sont nettoyés tous les jours et dès changement de groupe.

Le matériel des élèves est individuel. Le partage de manuels entre l'école et la maison est limité et l'on veillera au dépôt sur la table de travail de l'élève. Les crayons seront nettoyés après chaque utilisation s'ils doivent rester en classe. Le matériel ne passe pas de main en main.

DANS NOTRE ÉCOLE, PRENANT EN COMPTE LA SPÉCIFICITÉ DES LIEUX, LES CAPACITÉS D'ACCUEIL SERONT LES SUIVANTES :

- 1 salle de classe : la classe n° 2 peut accueillir un groupe de 7 élèves et 3 adultes maximum.



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Liberté
Égalité
Fraternité

L'ORGANISATION RETENUE POUR LES DÉPLACEMENTS

L'accueil et la sortie des élèves sont organisés de manière à éviter le regroupement de personnes. Afin de fluidifier la circulation, des lieux et des horaires sont définis pouvant être échelonnés. Une organisation est arrêtée par l'école.

La stabilité des classes et des groupes d'élèves contribue à la limitation du brassage. Les écoles définissent, avant leur réouverture et en fonction de la taille de l'établissement, l'organisation de la journée et des activités scolaires de manière à intégrer cette contrainte.

Les récréations sont également organisées de manière à limiter le nombre d'élèves qui fréquentent la cour en même temps. Les créneaux peuvent être échelonnés et des zones de la cour peuvent être définies afin de permettre le respect de la distanciation physique. Ces mesures de précaution nécessaires n'obèrent pas le plaisir de jouer et le besoin de se détendre. Les jeux de ballon ne sauraient être autorisés pour les raisons présentées.

*Tout est mis en œuvre pour éviter les déplacements en sens contraire, le cas échéant en organisant des sens de circulation. De la même manière, **le brassage des groupes est évité.***

DANS NOTRE ÉCOLE, NOUS AVONS FORMALISÉ L'ORGANISATION SPATIALE ET TEMPORELLE DE LA MANIÈRE SUIVANTE :

- Utilisation d'une salle de classe, d'un sanitaire et de la salle de motricité
- Accueil d'un premier groupe constitué d'élèves de Grande Section et d'enfants prioritaires : élèves en situation de handicap, les élèves décrocheurs ou en risque de décrochage, les enfants de personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire et à la continuité de la vie de la nation (dont les enfants des enseignants) possible dès la semaine du 25 mai 2020 sous réserve que le protocole puisse être respecté.
- Accueil des PS et MS envisagé à partir du 2 juin 2020 en fonction des priorités, demandes et possibilités d'accueil.
- Pas d'accueil de TPS.
- Le temps de sieste sera possible pour les PS.
- Dans le cas où un enseignant serait absent et non remplacé, seuls les enfants de personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire et à la continuité de la vie de la nation (dont les enfants des enseignants) seront accueillis.

L'organisation du transport scolaire :

- Sans objet.

L'organisation de l'arrivée piétonne :

- L'arrivée se fera par le portillon de la cour de récréation côté Allée de la Vigne Couvreur, l'accompagnant déposera l'enfant au niveau de la salle de motricité puis repartira en contournant l'école pour ressortir par le portillon situé Allée de la Vigne aux Moines. Un marquage au sol matérialisera ce sens de circulation ainsi que les distance à respecter devant la porte d'accueil.
- La sortie de classe se fera à la porte de la classe no. 2 tout en respectant le sens de circulation identique à l'arrivée.
- Un adulte de l'école sera présent aux portillons d'accueil et de sortie ainsi qu'à l'accueil dans l'enceinte de l'école.
- En cas d'absence d'un enseignant et non remplacé, les accompagnants rentreront en groupe en respectant les distances nécessaires, stationneront devant l'accueil puis repartiront en groupe.



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

L'ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

Le retour des élèves à l'école ne dispense pas d'une réflexion sur la continuité pédagogique combinant des temps en distanciel, avec des élèves sur une partie de la période. D'autres temps sont possibles tels que l'étude, et le 2S2C essentiellement conduit à l'extérieur de la classe. Les collectivités peuvent alors être associées à la présentation de ces temps modulaires dans des combinaisons que chaque école élabore et peut faire évoluer.

Chaque élève et sa famille dispose d'un emploi du temps qui peut être personnalisé du fait des combinaisons possibles et de la prise en compte de ses besoins.

Sur le plan des contenus et de l'accompagnement des équipes, d'autres documents sont mis à disposition, notamment sur le site Education.gouv et Eduscol.

DANS NOTRE ÉCOLE, NOUS AVONS FORMALISÉ L'ORGANISATION PÉDAGOGIQUE DE LA MANIÈRE SUIVANTE :

- Cf. tableau de présence des enseignants ci-joint. Selon le planning établi, chaque enseignant aura une journée dédiée à la gestion de l'enseignement en distanciel.
- En cas d'un enseignant absent non remplacé, seuls les enfants de personnels soignants et de personnels nécessaires à la gestion de la crise seront accueillis.



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Liberté
Égalité
Fraternité

INFORMATION CORONAVIRUS

COVID-19

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Se laver régulièrement
les mains ou utiliser une
solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir



Se moucher dans
un mouchoir à usage unique
puis le jeter



Éviter
de se toucher
le visage



Respecter une distance
d'au moins un mètre
avec les autres



Saluer
sans serrer la main
et arrêter les embrassades



En complément de ces gestes, porter un masque
quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée



GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS



0 800 130 000
(appel gratuit)

COVID-19



FACE AU CORONAVIRUS : LES BONS GESTES À ADOPTER

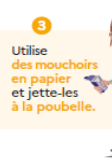
Si tu es malade, reste à la maison.



1
Lave-toi les mains
avec du savon,
très régulièrement.



2
Tousse et éternue
dans le pli
de ton coude
et loin de tes amis.



3
Utilise
des mouchoirs
en papier
et jette-les
à la poubelle.



4
Salue
tes amis
de loin.



1 mètre

5
Respecte
une distance
de 1 mètre
(2 grands pas)
entre toi et
les autres.



6
Évite de toucher
ton visage (nez,
bouche, yeux).

© Illustrations : M. Kato - Cédric/Editeur Eyedea/Key/Art



GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS



0 800 130 000
(appel gratuit)

COVID-19

LES RÈGLES DE CIRCULATION DANS MON ÉCOLE/ÉTABLISSEMENT



Je ne crée pas
d'attroupements
dans les couloirs.



Je respecte le sens
de circulation indiqué.



Je me tiens à plus
d'un mètre des autres,
même en cas
de croisement.



J'ouvre les portes
sans toucher
la poignée avec ma main.



GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS



0 800 130 000
(appel gratuit)

COVID-19

LES RÈGLES À RESPECTER DANS LA COUR DE RÉCRÉATION



Je reste à un mètre
de mes camarades
(deux grands pas).



Je ne joue pas
à des jeux collectifs.



Après chaque récréation,
je me lave les mains.



GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS



0 800 130 000
(appel gratuit)



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Liberté
Égalité
Fraternité

COVID-19

GRANDS PRINCIPES DU NETTOYAGE



Le nettoyage et la désinfection des locaux par un produit virucide est assuré au moins une fois par jour.



Les surfaces fréquemment touchées et les sanitaires sont désinfectés au minimum une fois par jour.



Aération constante des locaux avant et après le nettoyage.



Le matériel collectif est déconseillé et désinfecté après chaque utilisation.



Les usagers veillent à maintenir les locaux propres pour soutenir le personnel.



GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS



0 800 130 000
(appel gratuit)

COVID-19

SI JE SUIS MALADE, JE RESTE À LA MAISON



Si j'ai de la fièvre le matin, je reste chez moi.



Si je ne me sens pas bien en classe, je préviens mon professeur.



J'attends que mes parents viennent me chercher et je porte un masque.



Je reste chez moi jusqu'à ce que je sois guéri.



GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS



0 800 130 000
(appel gratuit)

COVID-19

RECOMMANDATIONS AUX PROFESSEURS ÉCOLE MATERNELLE



Si je ressens un symptôme évocateur du Covid-19, je ne me rends pas à l'école.



Je porte un masque.



Je n'ai recours au matériel collectif que s'il peut être désinfecté (par lingettes adaptées par exemple).



Les élèves n'utilisent des solutions hydroalcooliques que sous la surveillance étroite d'un adulte.



J'aère régulièrement la salle de classe.



GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS



0 800 130 000
(appel gratuit)

COVID-19

RECOMMANDATIONS AUX PROFESSEURS ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE



Si je ressens un symptôme évocateur du Covid-19, je ne me rends pas à l'école.



Je porte un masque.



Je n'ai recours au matériel collectif que s'il peut être désinfecté (par lingettes adaptées par exemple).



Les élèves n'utilisent des solutions hydroalcooliques que sous la surveillance étroite d'un adulte.



J'aère régulièrement la salle de classe.



GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS



0 800 130 000
(appel gratuit)